

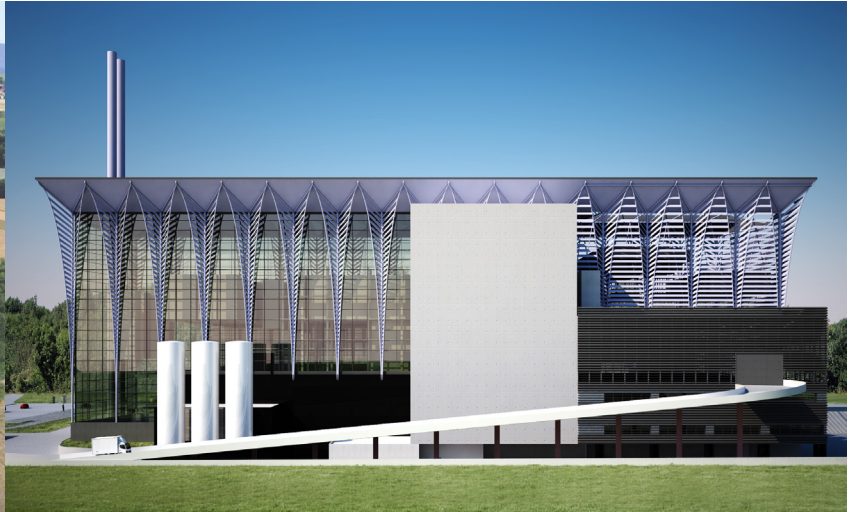
2014-en cours

Usine d'Incinération Cheneviers IV, Genève

Démolition et reconstruction de l'usine



Vue d'ensemble



Structure de la façade

Lieu

Aire-la-ville, GE

Maître d'ouvrage

SIG,
Services industrielles de
Genève

Personne de contact

M. Mathias Goretta
022 727 40 00

Coût total de l'opération

CHF 290'000'000.--

Responsable

M. Carlo zumbino

Volume construit

400'000 m³

Prestations SIA

prestations SIA complètes

Partenaires

Ingénieur civil
BG Ingénieurs Conseils sa

Ingénieur électricien
TBF ingénieurs conseils

Programme

L'usine existante a fait l'objet d'une dernière extension mise en service en 1994, réalisée par le bureau ass architectes. Actuellement, la capacité de traitement de déchets de l'usine de l'ordre de 230'000 t/an est surdimensionnée pour les besoins futurs du Canton. En outre, les fours actuels seront obsolètes techniquement dans quelques années. Le projet Cheneviers IV prévoit la reconstruction d'une usine d'une capacité de traitement de déchets de 160'000 t/an à l'emplacement des bâtiments des étapes I et II. Pendant toute la durée des travaux, l'étape Cheneviers III restera en service et ne sera démantelée qu'après la mise en service de Cheneviers IV.

Le nouvel équipement techniques est développé pour optimiser la valorisation énergétique issue du traitement des déchets, tant pour la chaleur injectée dans le réseau Cadiom (env. 43 MW/an), que pour la production électrique exportée dans le réseau SIG (env. 7 MW/an).

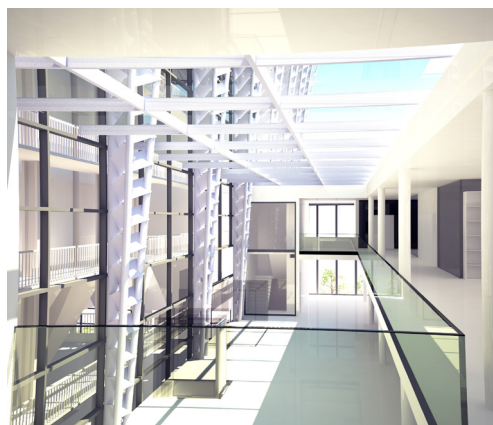
La réalisation du projet au sein d'un important complexe industriel en exploitation nécessite la réalisation des travaux par phases pour permettre la libération de l'usine à remplacer (remplacement de la turbine et des zones administratives)

Problématique

Démolition et reconstruction de l'usine en site exploité et par étapes.

Prestations

Prestations réalisées au sein de groupement pluridisciplinaire BG-ASS-TBF. Participation à la direction générale projet et à la coordination interdisciplinaire. Développement de l'implantation et établissement du projet. Direction générale des travaux pour les lots des enveloppes, des aménagements intérieurs et extérieurs. L'intégralité du projet se fait avec un BIM niveau 3.



Visualisation du futur atrium